

récompense à quiconque donne aux pauvres, en son nom, *ne fut-ce qu'un verre d'eau*. Quelle sera donc la récompense de Joseph, qui peut dire à Jésus-Christ : Je ne vous ai pas seulement procuré la nourriture, l'habitation et le vêtement, mais je vous ai sauvé la vie, en vous délivrant des mains d'Hérode ! — Toutes ces réflexions doivent servir à augmenter notre confiance en la protection de saint Joseph ; car nous devons penser qu'en considération de tant de mérites, Dieu ne refuse à notre saint aucun des grâces qu'il demande en faveur de ceux qui l'honorent.

Saint Bernardin de Sienne ajoute une autre réflexion que voici : « Il n'en faut pas douter : la familiarité et le respect avec lesquels Jésus traitait ici-bas saint Joseph, en le considérant comme son père, il ne les lui a pas retirés dans le ciel, mais plutôt il y a encore ajouté. « Qu'on remarque bien ces mots : Familiarité et respect. Assurément, ce souverain Seigneur, qui a daigné vénérer saint Joseph ici-bas comme son père, ne lui refuse dans les cieux aucune de ses demandes. Il faut observer en outre que, si Joseph n'eût pas l'autorité d'un père naturel sur l'humanité de Jésus-Christ, il eût cependant un certain pouvoir comme époux de Marie, laquelle, comme Mère naturelle du Sauveur, eut une véritable autorité sur lui : celui qui a le domaine de l'arbre, a aussi le domaine du fruit qu'il porte. C'est pourquoi ici-bas, Jésus respectait Joseph et lui obéissait comme à son supérieur ; et il s'ensuit que maintenant, dans le ciel, les prières de saint Joseph sont regardées, par Notre-Seigneur, comme des ordres ; car, « lorsqu'un père prie son fils, dit Gerson, sa prière a la force d'un commandement. »

Écoutons maintenant saint Bernard, parlant du crédit de saint Joseph en faveur de ses dévots serviteurs : « Ce qui le distingue des autres saints, dit ce grand docteur, c'est qu'il peut protéger tous ceux qui recourent à lui, et les aider dans tous leurs besoins. » Ce sentiment de saint Bernard est confirmé par l'expérience, comme l'assure sainte Thérèse en ces termes : « Pour les autres Saints, il semble que le Seigneur leur ait accordé le pouvoir de nous secourir dans quelque nécessité particulière seulement ; l'expérience prouve, au contraire, que saint Joseph nous secourt dans tous nos besoins. » Nous ne devons